



Departement de l'Essonne
Commune de Villejust

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme



7. Servitudes
b. Plan des servitudes
PLU approuvé en Conseil Municipal
en date du 30 janvier 2014

Echelle : 1/4000

- Légende :**
- Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques :
 - perturbations électromagnétiques (PT1)
 - obstacles (PT2)
 - Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (11bis)
 - Servitude fore
 - Zone en bordure de laquelle s'applique les servitudes relatives au chemin de fer (T1)
 - Servitudes aéronautiques de dégagement (T5) et de balisage (T4) liées à l'aérodrome d'Orly
 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I4)

